

# INTER PARES

ÉTATS FINANCIERS

LE 31 DÉCEMBRE 2024

---

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du Conseil d'administration,  
Inter Pares:

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers d'Inter Pares («l'Entité»), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024, et les états de l'évolution des soldes de fonds, de revenu et dépense, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Entité au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Entité.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, des fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Entité.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou des situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Entité à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les transactions et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

OHCID LLP

**OUSELEY HANVEY CLIPSHAM DEEP LLP**

Experts-comptables autorisés

Ottawa, Ontario

Le 31 mars 2025

## INTER PARES

3.

### ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
<b>ACTIF</b>		
<b>COURANT</b>		
Encaisse	2 605 308 \$	4 013 662 \$
Investissements court terme (note 4)	458 571	1 302 118
Comptes à recevoir	236 818	213 662
Avances de programme (note 5)	6 456 636	4 513 307
Frais payés d'avance	52 577	79 925
	9 809 910	10 122 674
<b>INVESTISSEMENTS (note 4)</b>	5 195 939	3 863 485
<b>IMMOBILISATIONS (note 3)</b>	559 857	513 215
	15 565 706 \$	14 499 374 \$
<b>PASSIF</b>		
<b>COURANT</b>		
Comptes à payer	137 886 \$	73 404 \$
Revenus reportés (note 6)	8 464 163	7 439 532
	8 602 049	7 512 936
<b>AVANTAGES PAYABLES RELIÉS AUX ANNÉES DE SERVICE (note 7)</b>	182 884	169,682
	8 784 933	7 682 618
<b>SOLDES DES FONDS</b>		
Actif net non affecté	( 58 954)	( 12 312)
Actifs nets immobilisés	559 857	513 215
Fonds de prévoyance (note 8)	1 077 268	1 039 654
Fonds de Margaret Fleming McKay (note 9)	5 202 602	5 276 199
	6 780 773	6 816 756
	15 565 706 \$	14 499 374 \$

Au nom du Conseil d'administration:

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.



## INTER PARES

4.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

					2024	2023
	Actif net non affecté	Actifs nets immobilisés	Fonds de prévoyance	Fonds de Margaret Fleming McKay	Total	Total
SOLDES DE FONDS, AU DÉBUT DE L'EXERCICE	( 12 312) \$	513 215 \$	1 039 654 \$	5 276 199 \$	6 816 756 \$	6 652 382 \$
Revenu (depensé) net pour l'exercice	( 255 004)	-	37 614	181 407	( 35 983)	164 374
Transferts à (de)	255 004	-	-	( 255 004)	-	-
Acquisition d'immobilisations	( 87 125)	87 125	-	-	-	-
Amortissement	40 483	( 40 483)	-	-	-	-
SOLDES DE FONDS, FIN DE L'EXERCICE	( 58 954) \$	559 857 \$	1 077 268 \$	5 202 602 \$	6 780 773 \$	6 816 756 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.



**INTER PARES**

5.

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

				2024	2023
	Opérations générales	Fonds de prévoyance	Fonds de Margaret Fleming McKay	Total	Total
<b>REVENUS</b>					
Dons	1 788 212 \$	- \$	68 917 \$	1 857 129 \$	1 909 430 \$
Affaires mondiales Canada					
Buil-Mo	1 026 305	-	-	1 026 305	812 973
ACTIF Columbia	195 944	-	-	195 944	150 694
SCSM Burma	4 040 352	-	-	4 040 352	3 181 009
WLA West Africa	1 229 443	-	-	1 229 443	1 087 974
ACF-AO West Africa	2 461 258	-	-	2 461 258	2 001 576
PSOP Sudan	-	-	-	-	43 304
Intérêts et divers	13 860	37 614	112 490	163 964	125 106
	10 755 374	37 614	181 407	10 974 395	9 312 066
<b>DÉPENSES</b>					
Programmation					
Projets	7 919 078	-	-	7 919 078	6 464 389
Fonctionnement	2 102 818	-	-	2 102 818	1 793 180
	10 021 896	-	-	10 021 896	8 257 569
Administration	444 898	-	-	444 898	292 898
Dépenses de collecte de fonds	543 584	-	-	543 584	597 225
	11 010 378	-	-	11 010 378	9 147 692
<b>REVENU (DÉPENSÉ) NET POUR L'EXERCICE</b>	<b>( 255 004) \$</b>	<b>37 614 \$</b>	<b>181 407 \$</b>	<b>( 35 983) \$</b>	<b>164 374 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.



## INTER PARES

6.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

### FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS SUIVANTES:

	2024	2023
<b>EXPLOITATION</b>		
Revenu nettes pour l'exercice	( 35 983) \$	164 374 \$
Élément sans effet sur l'encaisse - amortissement	40 483	37 532
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement:		
Comptes à recevoir	(23,157)	( 48 207)
Avances de programme	(1 943 328)	(3 088 323)
Frais payés d'avance	27 348	( 56 031)
Comptes à payer	64 482	22 842
Revenus reportés	1 024 631	2 818 553
Avantages payables reliés aux années de service	13 202	( 6 858)
	( 832 322)	( 156 118)
<b>INVESTISSEMENT</b>		
Prêt payable CUEC	-	( 40 000)
<b>FINANCEMENT</b>		
Acquisition de placements	( 488 907)	( 165 047)
Acquisition d'immobilisations	( 87 125)	( 54 398)
	( 576 032)	( 219 445)
<b>CHANGEMENT NET DE L'ENCAISSE</b>	(1 408 354)	( 415 563)
ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	4 013 662	4 429 225
<b>ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	2 605 308 \$	4 013 662 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.



## INTER PARES

7.

### NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS 31 DÉCEMBRE 2024

Inter Pares travaille à l'étranger et au Canada à l'appui de groupes d'entraide de développement, et pour promouvoir une meilleure compréhension des causes, effets et solutions au sous-développement et à la pauvreté. Inter Pares est incorporée sans capital-actions en vertu des lois du Canada. La corporation est un organisme de bienfaisance selon l'article 149(1)(c) de la Loi de l'impôt sur le revenu et n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

#### 1. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et incluent les principales conventions comptables ci-dessous:

##### (a) Méthode de comptabilisation

Inter Pares utilise la méthode différée de comptabilisation des contributions. Les contributions sujettes à restriction sont considérées comme recettes pour l'année au cours de laquelle les dépenses liées surviennent. Les fonds reçus d'Affaires mondiales Canada pour les programmes étrangers sont enregistrés comme avances de programme quand ils sont envoyés à l'étranger, et sont enregistrés par la suite comme dépenses quand les montants sont dépensés par les partenaires étrangers. Les dons sont enregistrés comme recette dès réception.

##### (b) Instruments financiers

Instruments financiers sont inscrits à leur juste valeur au départ et sont mesurés par la suite au coût amorti ou le coût moins des provisions pour la diminution. Les actifs financiers évalués au coût amorti comprennent l'encaisse, les comptes à recevoir et les investissements. Les passifs financiers évalués au coût amorti comprennent les comptes à payer et avantages payables liés aux années de service.

##### (c) Actifs immobilisés

Les actifs immobilisés sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. L'équipement de bureau est amorti de manière linéaire sur une période de cinq ans. L'équipement informatique est amorti à un taux de 50% durant la première année et de 25% durant les deux années suivantes. L'immeuble est amorti de manière linéaire sur une période de 40 ans.

##### (d) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés d'actif et du passif, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants déclarés des revenus et des dépenses pour la période. Les résultats réels pourraient s'éloigner de ces estimations. Ces estimations sont revues annuellement et, si des corrections s'avèrent nécessaires, elles sont comptabilisées dans les états financiers de la période où elles deviennent connues.



## INTER PARES

8.

### NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS 31 DÉCEMBRE 2024

#### 2. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de l'organisation se composent de l'encaisse, comptes à recevoir, investissements, comptes à payer et frais courus et avantages payables reliés aux années de service. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que l'organisation n'est pas exposée à des risques significatifs reliés à l'intérêt, la monnaie, le crédit ou les risques de liquidité ou de marché résultant de ces instruments financiers et que les montants présentés de ces instruments financiers se rapprochent de leur juste valeur.

L'organisation est exposée à des risques significatifs de l'intérêt ou marché résultant de ces investissements.

#### 3. IMMOBILISATIONS

			2024	2023
	Coût	Amortissement accumulé	net	net
Terrain	200 000 \$	- \$	200 000 \$	200 000 \$
Immeuble	646 317	333 602	312 715	264 980
Équipement de bureau et matériel informatique	314 382	267 240	47 142	48 235
	1 160 699 \$	600 842 \$	559 857 \$	513 215 \$

L'amortissement pour les actifs immobilisés s'élève à 40 483\$ (2023 – 37 532\$).

#### 4. INVESTISSEMENTS

Les investissements sont composés principalement de bons qui rapportent de l'intérêt à des taux entre 1,40% et 4,70% par année, avec des échéances variables de juin 2025 à décembre 2029. La valeur juste totale des placements à court terme et les investissements à long terme est 5 621 518 \$ (2023 – 5 013 079\$).

#### 5. AVANCES DE PROGRAMME

Les avances au programme peuvent varier considérablement d'une année à l'autre, en fonction du moment où les fonds sont envoyés à l'étranger et des comptes rendus de leurs homologues étrangers.

La valeur des avances sur programme et des produits reportés est soumise à une incertitude de mesure. Pour estimer le montant des avances de programmes dépensées, la direction a formulé des hypothèses basées sur l'activité de programme de contrepartie des années précédentes et sur les informations disponibles à la fin de l'année. Le montant comptabilisé à titre d'avances de programmes et de produits, produits et charges reportés connexes, reflète la meilleure estimation de la direction. Toute variation de cette juste valeur sera constatée dès qu'elle sera connue.

## INTER PARES

9.

### NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS 31 DÉCEMBRE 2024

#### 6. REVENU REPORTÉ

Les produits reportés comprennent principalement les fonds reçus pour des activités à réaliser au cours du prochain exercice.

	2024	2023
Solde, au début de l'exercice	7 439 532 \$	4 620 979 \$
Moins: montant considéré comme revenu pour l'année	(6 946 294)	(4 238 034)
Plus: montant reçu relié à l'année suivante	7 970 925	7 056 587
Solde, à la fin de l'exercice	8 464 163 \$	7 439 532 \$

Les produits reportés sont soumis à l'incertitude de mesure décrite à la note 5.

#### 7. AVANTAGES PAYABLES RELIÉS AUX ANNÉES DE SERVICE

Les employés d'Inter Pares accumulent un avantage payable relié aux années de service à raison d'une semaine par année de service, jusqu'à un maximum de douze semaines. L'admissibilité à cet avantage est acquise après cinq années de service.

#### 8. FONDS DE PRÉVOYANCE

Inter Pares maintient une réserve opérationnelle non affectée pour garantir le respect de ses obligations en cas de modification imprévue du financement externe.

#### 9. FONDS DE MARGARET FLEMING MCKAY

En 2018, l'organisation a combiné le Fonds Bequest et le Fonds Margaret McKay pour créer un nouveau fonds appelé Fonds pour l'héritage Margaret Fleming McKay. Ce fonds servira à aider Inter Pares à poursuivre ses programmes à long terme avec ses homologues internationaux et canadiens. Au cours de l'exercice, Inter Pares a transféré 255 004 \$ (2023 - nul\$) du Fonds de Margaret Fleming McKay à l'actif net non affecté.

